

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2021- 162

Date de la convocation : 10/11/2021

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 78

Conseillers représentés : 15

Le dix-huit novembre deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : : 001 POTRON Pierre, 002 VILLERETTE Nicolas, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 011 BOILEAU Odile, 012 RATAUX Frédéric, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 019 LABBE José, 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 023 GENTY Jean Charles, 024 DE POUILLY Jean, 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 029 SIGMORET Francis, 030 HAULIN Eric, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 038 SEMBENI Anne, 041 RANSON Christophe, 044 POU CET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danièle, 051 RAGUET Philippe, 052 LELOUP Nathalie, 054 VALET Bruno, 056 DANNEAUX Dominique, 057 CARBON Thierry, 058 RAULET Olivier, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 064 MALVAUX André, 067 ALBAUD Gilles, 068 HAULIN Bertrand, 070 GROSSELIN Jacques, 071 MARCHAND Fabrice, 073 BOXEBELD Pascal, 075 GUERIN Anne Marie, 077 NAUDIN Muriel, 078 RENAUX Thierry, 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérald, 081 ROBIN Dominique, 084 FLEURY Vincent, 085 DEGLAIRE Thierry, 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René, 088 MALVAUX Frédéric, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 GUILLAUME Marie Pol, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 095 RICHELET Jean-Pol, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 110 DION Valentine, 115 MACHINET Jean Baptiste, 116 LAIES Benoit, 117 LAMPSON Nadège, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie,

Ont donné procuration : 007 HULOT Christian (à 011 BOILEAU Odile), 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGMORET Francis), 022 DESTENAY Roland (à 026 LOBIDEL Alain), 031 LALLEMENT Séverine (à 023 GENTY Jean Charles), 040 MATHIAS Frédéric (à 110 DION Valentine), 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric), 043 SEMBENI Peggy (à 046 SINGLIT Benoît), 055 VERNEL Martine (à 012 RATAUX Frédéric), 059 LECLERCQ Guy (à 068 HAULIN Bertrand), 069 OUDIN Hubert (à 099 LE GALL Jean François), 074 DUMANGE Dominique (à 089 VAN DEN BERGH Charles), 094 MINET Maxime (à 115 MACHINET Jean Baptiste), 111 DUGARDY Yann (à 120 PAYEN Françoise), 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège),

Secrétaire de séance : M. Gérald LORFOEUVRE

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1°) et 2°) ;

Vu le décret n°88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour occuper les fonctions d'agent des espaces verts à compter du 1^{er} décembre 2021 ;

.../...

.../... page2/2 DC2021-162

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2.

Le traitement sera calculé par référence à l'échelon du grade de recrutement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE :

- D'ADOPTER la proposition du Président
- DE CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le résultat du vote est le suivant :

86 voix POUR,

2 voix CONTRE : 051 RAGUET Philippe , 086 MACHINET Thierry,

3 ABSTENTIONS : 071 MARCHAND Fabrice , 073 BOXEBELD Pascal , 096 LESOILLE Patrick,

2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 002 VILLERETTE Nicolas , 079 BERTHELEMY Mathieu.

Pour copie conforme

Le Président

